

LA GAZETTE

du SNU

HAUTE NORMANDIE

OCTOBRE - NOVEMBRE 2015

EDITO

Une victoire à la Pyrrhus ?

Passons sur les raisons qui ont poussé le Conseil d'Etat à annuler le 5 octobre l'arrêté d'agrément du 25 juin 2014 par l'Etat de la convention d'assurance chômage pour s'interroger sur le devenir de cette convention. Au SNU, contrairement aux 3 signataires (FO, CFDT et CFTC) nous ne croyons pas un seul instant, que les correctifs à apporter seront mineurs.

Il faut savoir que cette convention du 14 mai 2014 avait déjà pour but de faire économiser près de 2 milliards d'euros sur 2 ans à l'assurance chômage.

Pour les associations de chômeurs et précaires ainsi que la SNU-CGT-SUD, il ne faudrait sans doute pas crier "victoire" trop vite. Une bataille est gagnée mais pas la guerre.



En effet, la négociation à venir s'annonce extrêmement difficile tant les positions sont déjà très marquées. Ainsi dès la mise en application de la convention en octobre 2014, E. Macron semblait déjà vouloir la renégocier « Réformer l'Assurance-chômage en France ? Il ne doit pas y avoir de tabou ni de posture ». Cela va également dans le sens des propos de N. Sarkozy (les Echos du 30/09) qui souhaite un retour à la dégressivité. Ensuite, à l'approche des élections présidentielles au moment du démarrage des négociations - 1 an tout juste avant le scrutin - le Medef n'aura aucun intérêt à assouplir sa position, dans la mesure où il a les soutiens de droite et de gauche.

Faute d'accord, la responsabilité du régime d'assurance chômage - en déficit croissant chaque année - échoue à l'exécutif, obligeant alors le gouvernement à prendre une décision. Aujourd'hui la tendance est à ce qu'elle soit très impopulaire - jusqu'au forfait ? -. Cependant la proximité des élections sera-t-elle un garde-fou assez solide contre ces inclinations actuelles à un durcissement de la convention ?

SOMMAIRE

PAGE 2 FLASH DP/CE
PAGE 3 / 4 RÉFORME DU CODE
DU TRAVAIL : UNE OBSESSION
FRANÇAISE
PAGE 5 UBERISATION...

PAGE 6 UN NOUVEAU MODÈLE
ÉCONOMIQUE...
PAGE 7 CRITIQUE « L'ARABE DU
FUTUR »
PAGE 8 LE CINÉ DU MOIS

Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-haute-normandie/>

Contrôle de la recherche

Le SNU demande quand la direction compte se mettre en conformité avec la CCN et diffuser les postes de contrôle de la recherche sur la BDE. Avenant au contrat de travail, lettre de mission ou lettre de vacation, la direction doit « se renseigner »...

Agents ressources statut public

Conformément à la décision n° 2015-101 du 15 septembre il y a rétroactivité au 01/01/2015 sur l'indemnité des agents ressources pour le développement des compétences sous statut public. La régularisation est en cours et a été effectuée sur la paie d'octobre (dixit la direction).

Info Pratique trouvée par le SNU :

Peu d'agents le savent : il existe un accord en Pôle emploi national et Hertz. Les salariés de PE peuvent bénéficier d'une réduction à la location d'un véhicule pouvant aller jusqu'à 60% ! Il suffit de prouver votre appartenance à PE (BS ou autre) et de donner le code 592036.



Pchez POPOLE

Consultation sur l'accès direct du demandeur d'emploi (extrait de la déclaration du SNU)

« Faute de moyens et de personnel, la Direction réduit l'accès des services en ne permettant plus à un demandeur d'emploi de rencontrer en flux direct un conseiller. Pour pallier à ce manque, l'utilisateur est mis à distance par un service numérique.

C'est regrettable compte tenu du rôle social et sociétal de Pôle emploi. Un service numérique doit être développé mais pas en réduisant un service humanisé et de proximité. D'autres voies et d'autres choix pouvaient être faits. Pour toutes ces raisons, le SNU vote contre la mise en place de l'accès direct à son conseiller. »



Quarante-deux ans de chômage massif. Insidieusement, le chômage a commencé à croître à partir de 1969, avec la baisse des taux de croissance faramineux des vingt (et non trente) glorieuses combinée à la montée en charge de la productivité.

De 1951, avec un taux de 7 % jusqu'en 1969, notre pays a connu des taux exceptionnels, rarement inférieurs à 5 %*.

À compter de 1969, même si l'on voit occasionnellement des taux qui font encore rêver aujourd'hui les politiciens qui prétendent nous gouverner, c'est bien une tendance au ralentissement qui se dessine. Si après la récession brutale de 1975 (- 0,9%), juste après le premier choc pétrolier, la croissance rebondit jusqu'à un peu plus de 4 % l'année suivante, elle devient erratique puis atone depuis le début du 21ème siècle, alors que la productivité, elle, progresse encore et toujours.

On ajoute la mondialisation, l'euphémisme qui désigne la guerre économique totale qui ravage la planète, et on obtient, entre autres dégâts, un chômage massif dans les pays industrialisés. On doit distinguer un chômage structurel (1929), à l'opposé du chômage conjoncturel, ce dernier résultant d'une crise (2008). Quand les deux s'additionnent, comme depuis 2008, bonjour le désastre.



Qu'ont fait nos politiciens depuis quatre décennies ? En France, comme en Europe, ils ont suivi les ordonnances des bons docteurs libéraux : faites sauter les verrous de la finance et de l'économie et la croissance reviendra !

Les verrous ont sauté, la finance s'est mise à dérapier de façon cyclique : 1982, crise de la dette des pays en voie de développement ; 1987 : krach du marché obligataire et des marchés des actions ; 1997 : crise économique asiatique ; krach boursier de 2001 ; 2007 : crise financière majeure des subprimes, pour n'en citer que quelques-unes.

Mais la croissance est restée au garage et le chômage est devenu l'une des caractéristiques majeures de nos sociétés dites développées.

Plutôt que de faire le bilan de ces quatre décennies calamiteuses et de rétablir des règles strictes de bonne

conduite économique et financière, la communauté internationale a choisi de persister dans la voie de la déréglementation, de la dérégulation et de la concurrence sauvage.

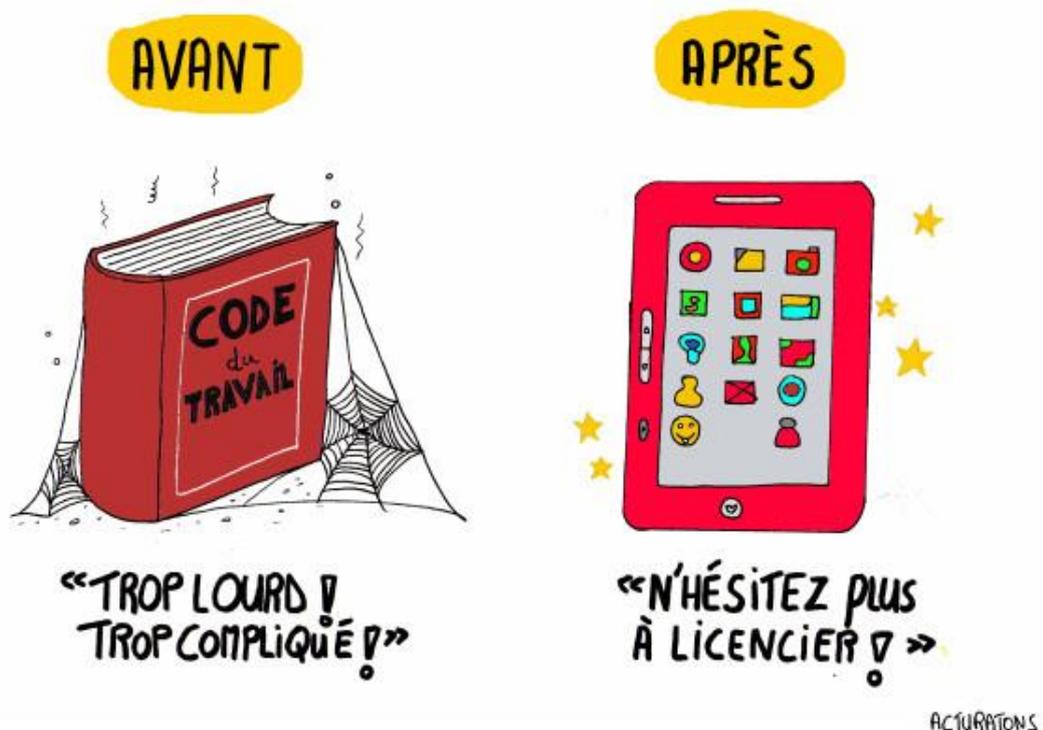
Il reste un dernier bastion dans les pays occidentaux : ce satané code du travail qui empêche d'appliquer pleinement la loi de la jungle au cœur du quotidien des entreprises de toutes tailles. De la multinationale cotée au CAC40 jusqu'au plombier installé au coin de la rue, la concurrence doit aussi prévaloir dans les rapports entre employeurs et salariés.

Le Royaume-Uni et l'Allemagne ont donné l'exemple depuis longtemps. La France, MEDEF, syndicats « réformistes » - CFTC, UNSA et CFDT – politiciens de gauche (Macron, Badinter) et de droite (Sarkozy, Fillon, Le Pen) main dans la main nous le disent : « la France doit s'a.d.a.p.t.e.r ! Travailler plus, plus longtemps, moins cher. Les Chinois, les Bangladais y sont bien arrivés, eux, pourquoi pas nous ?

Le Code du travail n'est pas le seul visé. Les conventions collectives le sont aussi, dont celle des personnels de Pôle emploi, jugée beaucoup trop coûteuse par un récent rapport de la Cour des comptes...

Écoutez bien le discours ambiant de tous les politiciens et acteurs économiques. Pour eux, le travail n'est pas une valeur, il est avant tout un coût. Le salarié est une charge, y compris dans le service public.

Y compris à Pôle emploi.



*Source : http://frederic.fesquet.pagesperso-orange.fr/cours/bep/Pre_crois.pdf

UBERISATION...

« Tout le monde a peur de se faire Ubériser ». Fin 2014 Maurice Levy, big boss de Publicis inventait ce néologisme (dérivé du nom de la société Californienne Uber, spécialisée dans le VTC¹) lors d'une interview pour le Financial Times. Depuis, les économistes, les politiques, les avocats, les entrepreneurs, les taxis et les journalistes agitent ce terme comme un chiffon rouge, car désigné comme futur bourreau de notre paradigme économique. Mais Kezako ?

Ce terme (trop) générique désigne l'émergence des nouveaux acteurs du numérique dans l'économie dite traditionnelle. Probablement sans le savoir, vous avez déjà fait l'expérience de l'Uberisation tant les secteurs « touchés » sont multiples : le Commerce (E-bay, Priceminister...), le Transport (Uber, BlaBlaCar...), la Location de vacances (AirBnb...), la Télévision (Youtube, Dailymotion...), l'accès au Droit (Testamento, DemanderJustice...), le Financement de projets (KissKissBankBank, Kickstarter...) et entre autres l'Emploi (LeBonCoin...) et oui les copains, nous aussi on s'est fait Uberiser ! Ces sites et/ou applis ont en commun de n'offrir qu'un service digitalisé d'intermédiaire entre l'offre et la demande. Rien de neuf sous le soleil du libéralisme me direz-vous ? L'attitude anxieuse de nos « traditionnelles » multinationales semble exagérée, elles en ont vu d'autres ! Mais alors, **l'Uberisation représente-t-elle le progrès** ou bien le déclin du modèle économique contemporain ?



Les deux, mon capitaine !

Nous regrettons précédemment le terme trop générique d'Uberisation, car celui-ci désigne indistinctement les acteurs numériques de l'économie de partage et les « ultras libéraux ».

Pour ces derniers, prenons le cas significatif voire inquiétant d'AirBnb. Le géant de la location ne possède aucun hôtel, ni même le moindre appartement, alors que la société vaut 13 milliards de dollars, soit autant que son concurrent Accor et ses 3700 hôtels, qui emploie 300 fois plus de personnel ! Le modèle économique de ces entreprises est confondant de simplicité (et est surtout EXTREMEMENT lucratif) : le travailleur est indépendant, offre une prestation standardisée définie par l'entreprise et lui verse un pourcentage de tous ses revenus (entre 20% et 25% pour Uber). Uberisation rime alors avec précarisation, car non seulement les nouveaux employés « indépendants » ne bénéficient d'aucune garantie (assurance chômage, retraite et tout le toutim), mais la dépendance à l'entreprise est incontestable. Début octobre 2015, Uber réduisait de 20% le tarif de ses courses à Paris et ce bien sûr, sans aucune forme de dialogue ou de concertation avec ses chauffeurs. A terme et en cas de généralisation, nos CDI, CDD et notre protection sociale ô combien luxueux deviendront obsolètes. Même *The Economist*, journal de référence libéral Anglais, s'inquiète de ce système de « main d'œuvre à la demande » où « la force de travail disponible est comme l'eau sortant d'un robinet, que l'on ouvre ou que l'on ferme à volonté ».

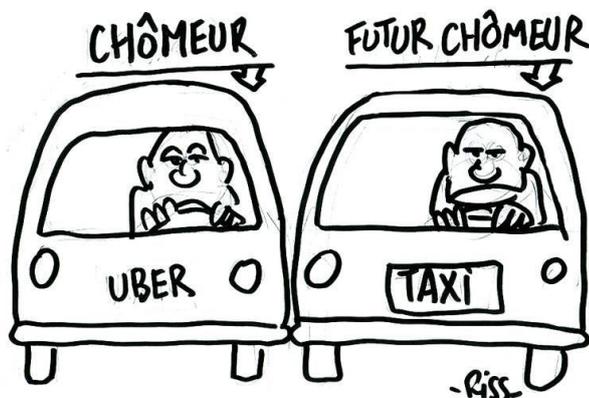
TAXIS CONTRE VTC



¹VTC : Voiture de tourisme avec chauffeur

UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE...

Pour dire ! Au SNU, une fois n'est pas coutume, nous partageons cette analyse, « en ces temps de chômage de masse, l'Uberisation du travail n'arrive pas par hasard. Elle bénéficie surtout aux plus riches qui manquent de temps et délèguent certaines tâches à des travailleurs plus pauvres qui eux manquent d'argent. »



A contrario, certains acteurs vertueux de l'Uberisation proposent un nouveau paradigme économique où la consommation devient citoyenne, sociale et participative. Les exemples sont multiples : les plateformes KissKissBankBank et KickStarter proposent à chacun de financer et/ou de proposer tout projet artistique (pièce de théâtre, film, bande dessinée...), création d'entreprise, projet humanitaire etc. Le partage des frais de trajets avec BlaBlaCar, ou la location de sa propre voiture lorsqu'elle n'est pas utilisée (environ 95% du temps !) avec Drivy et OuiCar. Le prêt ou le troc d'objets avec Sharevoisins et GchangeTout... Pour ne pas tomber dans l'angélisme, notons que ces exemples ne sont pas exempts d'abus, mais ils ont le mérite d'offrir une réelle alternative à ce modèle économique dominant qui nous démontre quotidiennement ses limites.

La digitalisation de nos sociétés rend inévitable l'essor de l'Uberisation. Nos métiers, nos entreprises, notre économie et notre fiscalité seront impactés. Plus que jamais nous définissons aujourd'hui par nos modes de consommation l'économie de demain, mais surtout notre futur modèle de société.



L'ARABE DU FUTUR

Cela faisait trop longtemps (avril) que nous ne vous avons pas proposé une critique BD.

Alors pour ceux qui sont passés à côté du succès du 1^{er} tome de la biographie de Riad Sattouf ; nous vous proposons de le découvrir.

Ainsi, l'auteur dans le premier volume revient sur les six premières années de son enfance, partagée entre la France où il est né à la fin des années 70, la Lybie et la Syrie.

D'abord, *L'Arabe du Futur* est plus un roman graphique qu'une bande dessinée à proprement parler. Il ne faut donc pas s'arrêter aux dessins épurés noirs et blancs, pas plus qu'à l'utilisation de 4 couleurs qui servent à identifier les périodes passées dans les différents pays : orange pour la France, une touche de vert pour celles passées en Lybie et enfin du rose et une touche de rouge pour la Syrie.

L'Arabe du Futur c'est une tranche de vie personnelle qui nous (re)plonge dans la Lybie de Mouammar Khadafi et la Syrie d' Hafez al-Assad à travers les yeux d'un enfant.

Le récit est à la fois sans concession, mais aussi pudique, tendre, drôle et évocateur d'un contexte politique, économique et social excessivement délicat.

Cet ouvrage est un immense succès, puisqu'il a été ré-édité à de nombreuses reprises pour atteindre plus de 200 000 exemplaires.

Nous sommes plusieurs à avoir aimé ou dévoré ce livre, cependant comme nos avis divergent, nous vous proposons 2 critiques.

Avis N°1 :

A la manière d'un *Persepolis* (chef d'œuvre de Marjane Satrapi, narrant sa jeunesse dans l'Iran de la Révolution Islamique) ou d'un *Maus* (d'Art Spiegelman sur la Shoah), Riad Sattouf décrit sans concession mais avec beaucoup de tendresse sa Syrie et sa Lybie. Pas la Syrie et la Lybie des livres d'histoire ni celles décrites par les journaux, mais les siennes à travers son regard d'enfant. Il nous décrit avec force détails ses impressions, les odeurs, ses sentiments. Il raconte son père, ce roi de la mauvaise foi et sa mère, soumise et silencieuse, nous parle avec amour de la langue arabe, mais aussi de crime d'honneur et d'antisémitisme. Il raconte tout. Et ce, toujours du point de vue de l'enfant naïf et délicat qu'il fut. Parfois, on ressent un sentiment de malaise (certaines scènes peuvent être choquantes), mais cela relève, à mon sens, du même malaise que l'on éprouve lorsque qu'un enfant nous questionne sur un thème clairement pas de son âge. Nous sommes gênés que le petit Riad assiste à l'empalement d'un petit chien par une horde d'enfants terribles. Ces passages, quoique durs apportent au récit un réalisme cru, ils l'étoffent.

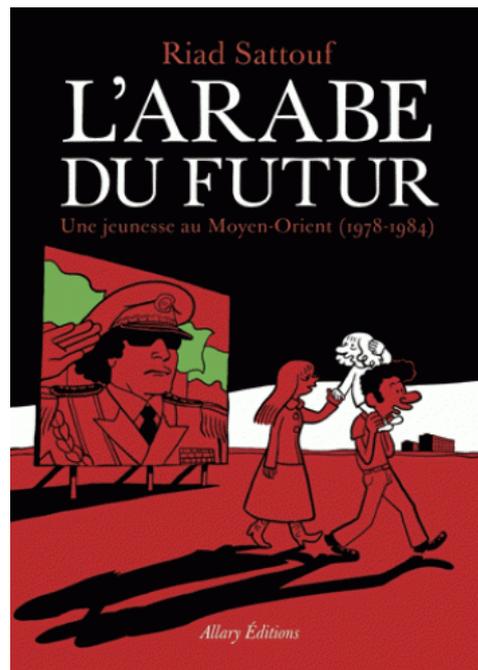
Avis N°2 :

Le regard de l'enfant Riad est-il si innocent ? Ainsi, La candeur du narrateur, tout comme son origine métisse, l'autorisent en effet à tous les raccourcis. Toutefois rien dans le récit ne va à l'encontre des clichés dominants, maintes fois répétés, sur « les Arabes ».

Cependant la lutte contre le F-Haine est dans les gènes du SNU. Aussi, les stéréotypes véhiculés dans cette bande dessinée pourraient bien s'accommoder de la « lepénisation des esprits » qui gagne la société française, surtout après le 13 novembre 2015.

C'est bien là le reproche que l'on peut faire à cet ouvrage, qui peut nous conduire, sans évoquer le malaise, au moins à une certaine gêne lors de sa lecture.

Pour autant, nous vous encourageons vivement à vous faire votre propre opinion ainsi qu'à découvrir le 2^{ème} volume sorti en juin cet année.





Seul sur Mars

Grossièrement **Seul sur Mars** pourrait être la fusion des films **Seul au monde** et **Appolo 13**, entre la chronique d'une catastrophe spatiale annoncée et la survie dans un milieu bien plus hostile qu'une île déserte du pacifique !

S'il n'est pas le film du siècle ni même de l'année, **Seul sur Mars** reste néanmoins un film à voir pour différentes raisons. Tout d'abord parce que c'est une adaptation très fidèle du livre d'Andy Weir. Ensuite pour le réalisateur, Ridley Scott, qui a rarement réalisé des navets – si : Prometheus ☹️ -. C'est toujours propre, efficace, bref très pro. Et puis pour les scènes dans l'espace très réalistes. Aussi, pour la découverte de cette planète rouge à travers des paysages à couper le souffle, en un mot... Sublime !

Enfin pour le jeu de l'acteur principal, Matt Damon. Un rôle à oscar à n'en pas douter tant le film tient pour partie – aussi – à sa crédibilité notamment lors de sa transformation physique (l'Academy adore ça).

Pour conclure, Seul sur Mars est un film réussi, on est « dedans » du début à la fin – même si on peut reprocher un rythme inégal au film –. Il y a tout, l'esthétisme, un contenu, du suspense – bien qu'on puisse se douter de la fin – Bref, un –très – bon divertissement.